ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958 M.R.P.

Circonscription de Lannion - Paimpol



Electrices, Electeurs,

Unis pour détruire, divisés pour construire, les extrêmes — communistes et conservateurs — ont failli mener la France à la catastrophe. La présence de Pierre Pflimlin à la tête du gouvernement a évité que notre pays soit plongé dans la guerre civile.

Demain le Pays a besoin, pour continuer l'œuvre entreprise par le général de Gaulle, d'un Parlement qui lui assure, à la fois, et la stabilité et une politique suivie d'expansion et de Progrès.

En 1956, vous m'avez fait l'honneur de m'élire. Je crois avoir continué à mériter votre confiance. Vous me connaissez. Vous connaissez ma famille. J'ai travaillé, bataillé pour ce qui était et restera demain mon programme.

SUR LE PLAN DE L'EQUIPEMENT

Action en faveur de l'équipement collectif.
Routes, Electrification rurale,

Adduction d'eau, Ecoles,
Equipement sportif, etc...

SUR LE PLAN ECONOMIQUE

AGRICULTURE. — Amélioration du revenu de chaque cultivateur :
par la vulgarisation des techniques modernes ;
par le remembrement ;
par une action soutenue en faveur de l'élevage et des cultures primeuristes et autres ;
par des prix garantis ;
par la recherche de nouveaux débouchés ;
— Allègement du travail de la femme à la campagne : électricité, eau...

TOURISME. — Amélioration ou création de routes ;
— Mise en valeur des sites et des monuments ;
— Installation de terrains de camping ;
— Aide à l'hôtellerie.

COMMERCE et INDUSTRIE. — Développement des activités industrielles et commerciales pour assurer du travail aux ouvriers et ouvrières et donner des débouchés sur place aux produits agricoles (abattoirs régionaux de bovins, de porcs, de volailles), papeteries, cartonneries, amendements marins et autres industries locales...

MARINE et PECHE. — Défense des revendications justifiées des petits pêcheurs.

— Amélioration de l'équipement des ports de Paimpol, Lézardrieux, Tréguier, Lannion et des petits ports de pêche.

— Accroissement de la formation professionnelle des jeunes marins.

— Solution équitable de la question d'âge de retraite des marins.

SUR LE PLAN SOCIAL ET HUMAIN

— Action en faveur de l'habitat ;

— Aide aux vieux, aux malades, aux infirmes ;

— Assurer à tous ceux qui peinent une juste rémunération de leur labeur ;

— Défendre les professions familiales : ferme, artisanat, pêche... et leur permettre de vivre dignement ;

— Suppression des abattements de zone ;

— Rechercher l'équilibre des charges sociales par la répression des abus et par des économies de budget, au lieu d'augmenter constamment les cotisations ;

— Mettre à la disposition de l'Enseignement professionnel (agricole, marine, artisanat...) des moyens financiers permettant la formation d'une élite professionnelle nombreuse et confiante ;

— Donner aux parents la possibilité d'assurer à leurs enfants l'enseignement de leur choix.

Dans le domaine économique et social, une politique d'expansion, seule capable d'améliorer le niveau de vie tant chez les citadins que chez les ruraux (Paysans, Marins, Ouvriers, Artisans, Commerçants...), peut être poursuivie dans la stabilité des prix et de la monnaie.

En Bretagne, le véritable démarrage de cette politique a été donné par Paul IHUEL, député M. R. P., ancien ministre, président fondateur du C.E.L.I.B. Cette action est à continuer et à intensifier.

En ALGERIE, il faut établir une paix fondée sur la justice telle que l'a définie le général de GAULLE, politique basée comme l'a toujours dit le M. R. P. sur la personnalité algérienne et son association avec la métropole.

OUTRE-MER, il s'agit de construire la Communauté des peuples libres, expérience sans précédent dans l'histoire et qu'il faut réussir car il n'est pas, pour le monde libre, de danger plus redoutable que la mobilisation des jeunes nationalismes africains au service du communisme.

En EUROPE, l'œuvre d'unification européenne à laquelle s'attache le nom de Robert SCHUMAN doit être continuée et développée. Le marché commun qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain offre à notre agriculture comme à notre industrie les meilleures chances de progrès et de développement.

Dévoué au même Idéal de Progrès et de Justice dans la concorde nationale, le colonel LE MAREC sera dans la circonscription et principalement dans les cantons de Lézardrieux, Paimpol, La Roche, Tréguier, où il est bien connu pour son dévouement à tous, mon suppléant permanent près des électeurs.

Je veux défendre dans l'équité tous les intérêts légitimes en servant l'intérêt général.

Je veux défendre la justice pour toutes les catégories sociales : paysans, artisans et ouvriers, marins et commerçants.

Je refuse de dresser les Français les uns contre les autres.

Je déplore les divisions qui font tant de mal au pays.

Fidèle à la Démocratie d'inspiration chrétienne, je bannis la haine, la violence et la démagogie.

Comme par le passé je combattrai
— pour le **respect de toutes les Libertés**
— pour la **Dignité** de l'**Homme** et de **son Foyer**
— pour la **sauvegarde de la Patrie**
— pour la **Paix.**

Vive la République ! Vive la France !

Pierre GUILLOU

Cultivateur,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Conseiller municipal de Pluzunet,
Député M.R.P. des Côtes-du-Nord.

Imprimerie Anger — Lannion